



IX^e RENCONTRE D'ÉCOLE – EPFCL, 23 JUILLET 2026, SAO-PAOLO

Passe à l'analyste : apories du témoignage

Prélude 2

La passe à l'analyste : ce qui n'est pas aporie.

Dans son prélude à notre Rencontre de l'École, Phillipe Madet a justement mis l'accent sur les trois apories structurelles du témoignage, élaborées par Lacan dans le Discours à l'EFP de 1967, culminant dans la conclusion : « apories du compte-rendu »¹. Et Phillipe demande : « Quelles en sont alors les conséquences et ont-elles pour corollaire une garantie forcément aporétique de la passe à l'analyste ? »²

À partir de cela, je voudrais suggérer ce qui suit : pour que la garantie de la passe ne devienne pas nécessairement aporétique, elle ne peut pas se fonder sur les seules considérations structurelles.

Comment comprendre cela, puisque Lacan lui-même, dans le même texte, commente que, dans le dispositif, c'est bien « la structuration analytique de l'expérience »³ que nous authentifions, laquelle « conditionne le passage à l'acte ou au désir de l'analyste » ?⁴

Mais la structuration n'est pas la structure, et inclut nécessairement les effets de structure, qui doivent être différenciés de la structure elle-même avec ses contradictions logiques et ses impasses.

Quels sont les effets de la structure ? En suivant Lacan, nous pourrions les nommer : la coupure et le trou, ou le point du manque dans l'Autre, qu'il écrit avec le mathème $S(A/)$, et qui désigne le point de forclusion du sexe dans l'Autre.

Dans le texte '*Comment reconnaître les conditions de l'acte*'⁵, Colette Soler nous détourne des traits structurels et nous oriente vers les manifestations cliniques produites,

¹ J. Lacan, *Discours à l'EFP du 6 décembre 1967*, Si9licat 2/3, Seuil, Paris, 1970, pp 11

² Phillipe Madet, *Prelude to the School Meeting*, 2026

³ *Discours à l'EFP*, Lacan, pp 1

⁴ *Les conditions de l'acte, comment les reconnaître ?* Colette Soler, *Rencontre internationale d'École*, Buenos Aires, 28 et 29 août 2009

⁵ *Ibid*

parfois, à la fin de l'analyse, selon Lacan, et qui lui répondent (à la structure) : l'assurance et la certitude.

Elle avance la formulation suivante :

*« Il s'agit d'une posture du sujet dans la structure, et même d'une posture d'affect qui y répons, et témoigne donc indirectement que l'élaboration structurale a été poussée jusqu'à l'aperçu du trou, je dirai volontiers jusqu'à la forclusion de l'objet ou du réel. Ce pourquoi Lacan, je crois, Lacan impute aux cartels une tâche d'authentification, et pas d'écoute ou de déchiffrement ou de construction. En fait, cette posture est de certitude, pas de croyance, sur fond de l'impossible à savoir, **la certitude étant par définition, la traduction psychique d'une forclusion.** »⁶*

Une forclusion c'est une position de certitude, et certitude n'est pas une aporie...

Ainsi, le passant partage-t-il un trait commun avec la psychose ? Si la certitude est, « *par définition* », la manifestation clinique de l'effet structural d'une forclusion, s'agit-il de la même forclusion dans les deux cas ? Et quels risques comporte-t-elle pour le jury dans la tâche d'authentifier le témoignage ?

Je laisse cette question en suspens, pour me tourner vers un bref commentaire de Colette Soler, qui pourrait éventuellement nous orienter dans cette question, dans l'homologie surprenante qu'elle trace entre *Cantor et l'enfant-interprète*⁷ : tous deux sont confrontés à la forclusion — quoique pas la même — et tous deux y répondent par l'invention :

« C'est le meilleur usage qu'on puisse faire d'une forclusion : la faire fonctionner comme ressort de l'invention. »⁸

Daphne Tamarin
février 2026

⁶ *Ibid*

⁷ Colette Soler, *La infancia con Cantor*, 1994

⁸ Colette Soler, *Declinaciones de la angustia*, curso 2000-2001, pp 209